N° 1923 — 6e Année

CINQ CENTIMES

Mardi 16 Janvier 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N°
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces reçues aux bureaux du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

Chronique de la Semaine

M. l'abbé Lémire a beaucoup fait parler de lui cette semaine.

Cet homme de Dieu tient à ce que personne ne l'ignore et il ne se contente pas de laisser les circonstances le mettre en relief. Il se l, le cas échéant, aider les circonstances.

La bombe de Vaillant a frappé d'autres victimes que le député d'Hazebrouck. Aucune d'elles n'avait songé à réclamer les cymbales de l'épouvante pour se camper en pleine lumière et crier au public :

— La victime, c'est moi !

M. l'abbé Lémire, qui, par profession, doit mépriser profondément les vanités de ce monde, paraît toutefois, estimer tort une diffuse réclame et, contrairement à l'attitude des autres « mitrailles, » il a éprouvé le besoin de communiquer à la presse ses impressions, ses opinions sur Vaillant, et ses déductions sur l'ensemble de l'attentat.

Il y a des victimes qui crient et d'autres qui ne crient pas.

M. l'abbé Lémire crie. C'est assurément son droit, mais c'est aussi le nôtre de relever et de critiquer son effort théâtral qui semble s'inspirer du grand premier rôle de drame d'un théâtre de banlieue.

Nous connaissons déjà plusieurs des formes de la réclame. Le cabotinage à la bombe est une révélation.

Nous n'aurions jamais pu supposer, avant ce qui vient de se produire, qu'un ecclésiastique nous apporterait dans sa soutane une nouveauté de ce genre.

M. Lemire est l'homme des surprises.

Nous avons, au moment de son élection, fait de lui un portrait presque flatteur.

Ce prêtre qui allait de place publique en place publique haranguer la foule, apostrophant les vautrés, clouant les rênes de toutes les calèches de sa verve, se montrait à nous comme un prêtre généreux, au caractère large, parlant aux autres des misères de la vie parce que lui-même avait souffert.

Il nous semblait que cet ecclésiastique était une sorte d'émanation de ces prêtres de 1789 qui se souvenaient de leurs origines démocratiques et se dressaient à côté du peuple, aux heures où le vent de liberté passait sur la France républicaine, faisant jaillir du fond des entrailles des misérables le long cri des revanches sociales.

Il avait de l'allure cet abbé ! Il nous semblait original. Sa campagne électorale lui avait mérité une classification particulière parmi la députation nationale.

Nous ne l'approuvions pas dans tous ses actes, mais nous le suivions curieusement, nous l'observions et nous lui savions un gré d'ébranler la gent épiscopale par ses allures un peu sans-gêne.

Il nous fait déchanter. Cet original n'était en réalité qu'un vulgaire cabotin se taillant une réclame sur la place publique uniquement parce qu'il manquait de scène plus éclairée pour paraître.

Vaillant a failli lui dicter un piédestal. L'interview vient de démolir le piédestal de Vaillant.

M. l'abbé Lemire fait aujourd'hui la rose sous les yeux du public surpris.

Il se dandine avec complaisance, fait l'aimable auprès des reporters, joue de la guitare avec des airs attendris, rédige des lettres qu'il fait parvenir aux agences afin que nul journal ne les ignore et ne se souvient qu'il est prêtre que pour faire de la charité platonique à grand orchestre.

Hé là ! monsieur l'abbé, qu'avez-vous fait de votre humilité ?

Où est-il le prêtre d'hier qui prétendait n'être à la Chambre que pour y faire entendre l'appel des désespérés, le cri de la souffrance humaine ?

Vous êtes, dites-vous, le député des humbles.

Nous commençons à croire que vous êtes surtout un député roublard.

Nous vous avions cru l'étoffe d'un philanthrope.

Vous n'avez que l'étoffe d'un dentiste.

Errare humanum est.

⁂

On sait que depuis quelques semaines, notre ami Hector Depasse a cessé de collaborer au *Progrès du Nord*.

Nommé directeur du cabinet du Ministre de l'instruction publique, il a dû déposer la plume dont il se servait si brillamment et surtout si utilement, pour entrer dans une nouvelle carrière.

Il est, comme on dit, dans les honneurs, mais la fonction ne change l'homme que quand l'homme est moins haut que la fonction et ce n'est pas le cas pour notre camarade.

Ses amis de Lille lui ont offert hier un banquet. Nous ne nous occuperons pas ici des détails de ce déjeuner fraternel, mais nous tenons toutefois à mentionner une phrase prononcée par M. Géry Legrand dans son toast.

Rappelant une conversation tenue avec M. Spuller et datant de quelques années, M. le Maire de Lille disait :

« — Le distingué Ministre actuel de l'instruction publique, faisant allusion à cette époque, à M. Hector Depasse, disait de lui :

« Ce n'est pas seulement un talent, c'est une conscience. »

Il nous est permis de dire ici qu'il est difficile de résumer plus exactement, plus heureusement la personnalité de l'ami que nous fêtions hier.

Hector Depasse que nous connaissons n'est que personne, car on se connaît bien quand on vit côte à côte, dans la fraternité d'une rédaction de journal, est bien tel que M. Spuller l'a défini d'un mot.

Dans notre époque troublée, à l'heure où la République est toujours combattue, les masques dissimulant mal les haines, il est bon de voir le gouvernement s'entourer d'hommes respectés, et devant lesquels la calomnie même s'arrête.

Notre ami Depasse est de ceux-là.

On l'a violemment combattu aux heures de la bataille électorale, mais pas un de ses adversaires n'a tenté un seul instant de s'attaquer à cette haute probité, à ce caractère qui, de tous temps, a provoqué l'estime générale.

Il nous a été agréable d'entendre un ancien journaliste, M. Géry Legrand, rappeler ainsi l'appréciation flatteuse mais non flattée de M. Spuller.

M. Hector Depasse en était trop digne pour que nous ne nous fassions pas ici l'écho de cette parole autor sée qui affirme hautement une vérité que nul ne contestera jamais.

E. LAGRILLIÈRE-BRACLERC.

Notre frontière du Nord

Nous lisons dans l'*Estafette* :

En quelques jours l'Allemagne peut rassembler à Malmédy cinq corps d'armée de landwehr, sans gêner le moins du monde la mobilisation de son armée active ; le réseau ferré y suffit et les approvisionnements de toutes sortes sont prêts.

Parer à ce nouveau danger ne nous est pas facile, sans troubler nos plans d'offensive vers l'Est. J'ai la quelque part : « Créons un camp à Givet. Est ce que c'est le camp de Malmédy qui est dangereux ? Le danger est réalisé là, pas dans ce fait qu'il sera le lieu de rassemblement de cinq corps d'armée de deuxième ligne, tous organisés, prêts à fondre sur nous.

Pour Dieu, pour la France surtout, organisons fortement nos armées de 1re et de 2e ligne. Chaque année nous montre une Allemagne plus forte, plus prête à entrer en campagne.

Le camp de Malmédy est une nouvelle indication et un nouveau danger. Que l'indication serve, que le danger soit conjuré.

Le traitement des instituteurs DE 4e CLASSE

Comme complément à la dépêche que nouvaons donnée hier nous recevons les renseignements suivants :

Le Ministre de l'instruction publique, après l'instruction du contentieux, vient de décider :

Que le traitement des instituteurs de 4e classe, pourvus du brevet supérieur autrefois, antérieur au 19 juillet 1889 et comptant quinze ans de services révolus comme titulaires, pourrait atteindre le chiffre de 1,300 francs, âge à l'émolument que leur assura la loi de 1875.

Pour tous les instituteurs, titulaires ou stagiaires en fonctions dans les écoles élémentaires au 19 juillet 1889 et dont le classement aurait pu être déterminé à partir du 1er janvier de ladite année, le calcul de toutes les périodes d'ancienneté, tant pour les promotions que pour les titularisations, faites par application de la loi de 1889, doit se compter à partir du 1er janvier 1889.

Cette interprétation réalise une amélioration considérable dans la situation des fonctionnaires des écoles élémentaires, puisqu'en confirmant la base du classement établie par l'art cle 49, elle les met à même de profiter, dans un délai plus rapproché, des nouvelles dispositions de la loi de 1889.

NOTRE MARINE

Le *Temps* apprécie en ces termes les révélations de M. Clémenceau :

Tout commentaire est inutile dans la circonstance; les dépêches de l'amiral Rieunier constatent un fait que toutes les explications ne sauraient excuser.

La situation a été signalée bien des fois ; à côté de dépassements considérables dans les approvisionnements d'objets la plupart du temps inutiles ou démodés, la marine laisse se produire des manquements dans les approvisionnements de première nécessité, ceux que l'esprit patriotique le plus élémentaire prescrit de tenir toujours au complet. Nous avons eu l'occasion, il y a quelque mois, de montrer l'incurie de la marine dans l'organisation du service sanitaire de la colonne du Dahomey en 1892 : le matériel faisait défaut. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le service des subsistances et des hôpitaux qui est en cause et il serait bien difficile de présenter une excuse valable.

Personne n'ignore que le matériel de mobilisation, les médicaments du service de santé de marine n'existent pas, ou du moins qu'ils sont les mêmes qu'en 1870.

On peut, il est vrai, de la préparation d'un décret sur le service des sub-ïstances en temps de guerre, et on se demande également si cette décision aura pour effet de combler les lacunes signalées ; et se suffisant ? En la marine se croit-elle à couvert parce qu'elle fait des projets de réorganisation, sans passer à leur exécution, sans observer les règlements existants ?

Si l'on ne peut commenter ces dépêches ministérielles, on peut toutefois demander quelles sont les mesures prises pour réprimer les abus qu'elles constatent : il y a eu une faute grave, le ministre le proclame et l'affaire en reste là ; n'est-ce pas une complicité moraleide leur faute, que de ne pas agir avec énergie contre les coupables.

L'ALCOOL

Combien on en produit et combien on en consomme

Jusqu'en 1854 on ne connaissait guère chez nous que les eaux-de-vie de vin. Mais à partir de cette époque, la fabrication des alcools d'industrie, qui était presque inconnue en France, a pris un développement extraordinaire. En 1866, la production des eaux-de-vie de vin qui était avant 1854 de près de 600,000 hectolitres, est descendue à 19,000.

Depuis, elle a quelque pas augmenté et les derniers chiffres connus, ceux de 1892, accusent une production de 69,629 hectolitres. Outre le cidre, le poiré, les betteraves, le blé, les pommes de terre et les fruits tels que les prunes, les mûres, framboises, groseilles, cerises, baies de sureau, on fait aujourd'hui de l'alcool avec le riz, le maïs, le sarrasin, le seigle, l'orge, l'avoine, le millet, les haricots, les pois, les lentilles, les glands verts, les topinambours, etc.

En un mot, la production de l'alcool d'industrie atteint aujourd'hui 2,122,140 hectolitres, c'est-à-dire que l'alcool de vin n'entre plus que pour 3 ou 4 0/0 dans la consommation.

Un mot, maintenant, sur celle-ci.

Si nous remontons à 1850, nous trouvons que la consommation en France, était de 1 litre 46 par habitant. En procédant par périodes décennales, nous constatons que la progression croît d'une manière constante malgré l'augmentation, à certains moments, des droits inverses sur les Chaumières. En 1860, la consommation est de 2 litres 37 ; en 1871, de 2 litres 81 ; en 1881, de 3 litres 91, et enfin en 1892, de 4 litres 56.

Le titre moyen des eaux-de-vie vendues dans les débits au petit verre étant de 30-50. Il en résulte que la consommation, sans distinction d'âge, ni de sexe, est de 13 litres 68 par tête et par an. Mais si l'on défalque les femmes, les enfants et les adultes qui ne font pas de l'alcool habituellement, il ne reste si l'on reconnaît qu'un huitième de la population constitue le véritable consommateur, on confirmant la base du classement établie par l'art cle 49, elle les met à même de profiter, dans un délai plus rapproché, des nouvelles dispositions de la loi de 1889.

Mais si l'on admet que tous les adultes consomment des alcools à ce que l'on prétend, par exemple, le chiffre des électeurs inscrits, on arrive encore à une moyenne de cinq petits verres par jour.

En même temps qu'a augmenté la consommation, à également augmenté le nombre des débits. Il était, en 1850, d'environ 350,000 dans toute la France : il est en 1893, de 418,000 pour la province et de 27,000 à Paris.

Statistique de l'argent et de l'or

La production totale de toutes les mines du monde, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à l'année 1892 inclusivement, a fourni 233 940,972 kilogrammes d'argent représentant, à notre ratio bimétallique, 51,926 millions de francs, et 13,358,932 kilogrammes d'or représentant 46,564 millions de francs.

Soit au total : 98 milliards et demi.

Si l'on donnait à la masse respective des deux métaux précieux une base équivalente, par [illegible] à celle du cube parfait en or : (8 m. [illegible] côté, soit 74,30 m. c. de surface à la base), on pourrait avec les 22,260 m. cubes d'argent [illegible] une colonne massive exactement égale en haut-air, à la tour Eiffel : soit 300 mètres de la hauteur de la colonne d'or ainsi reconstituée (8 m. 62).

La cour carrée du vieux Louvre à 120 mètres de côté environ n'est-elle une surface de 14,400 mètres ? Et l'on voit que la masse totale d'argent du monde n'occupe, au minimum sur la même surface, la masse totale d'or ne fournirait que 41 millimètres d'épaisseur.

Enfin, pour loger la masse totale d'argent, il faudrait un édifice au moins deux fois plus vaste que le grand hall de la bourse de Paris, tandis que toute la masse d'or exi ait depuis 1493 tiendrait dans une cette remise de 12 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et 4 m. 92 de hauteur.

Echos et Nouvelles

Une réunion générale des promoteurs du projet de tunnel sous la Manche a eu lieu hier. Une résolution a été adoptée en faveur de la continuation des travaux d'essai.

⁂

Mme Lacoste qui habite, rue de la Pompe, a fait hier une chute assez grave.

Le médecin, appelé en toute hâte, n'a pu, quant à présent, se prononcer sur l'état de la blessée.

⁂

On annonce la mort de M. Tarcheron, le dernier propriétaire du café Tortoni qui vient de disparaître.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LES ANARCHISTES

LA FILLE DE VAILLANT

Paris, 14 janvier. — Demain matin, Mlle Laborie fera connaître à M. Arthur Meyer l'aveu qui fait par Vaillant à la proposition de la duchesse d'Uzès de se charger de l'éducation de la petite Sidonie, sa fille.

La pétition à l'Elysée

MM. Rouanet et Viviani, députés socialistes sont rendus hier soir à l'Elysée pour porter un pétition signée par quelques collègues en faveur de Vaillant. A été envoyé dès ce matin, sous *avoir été ouvert*, au ministère de la justice, pour être annexé, selon l'usage, au dossier qui avec examiné par la commission des grâces.

Le remède contre l'anarchie

Le *Figaro* publie la lettre suivante de l'éminent criminaliste César Lombroso :

Mons'eur,

Dans tous les temps il y a eu les ennemis de l'ordre établi, les régicides, etc.

Maintenant que les rois sont en voit et que les décrépit s cédent à leur place, peut-être plus despotiques encore et parfois moins honnêtes même, il est naturel qu'il y ait des gens qui prennent ces, d'autant qu'il y a maintenant un fanatisme économique aussi fort que le fanatisme politique et théocratique, et que ces fanatiques espèrent changer la face du monde d'un coup.

Mais les conditions économiques n'étant que trop mauvaises et la justice n'étant souvent qu'une jeu, il est naturel qu'il y ait des gens, même de bonne fo, qui cherchent un changement.

Le meilleur remède, ce serait un traitement meilleur des malheureux, pour ne donner pas de prise à des réactions justes.

Le pire de tous les remèdes serait certainement la répression, la cruauté de la répression ainsi qu'on fait en France.

Sou lauit tel devant les fanatiques est comme depuis bien des siècles j'ai démontrée dans mon *Crime politique et les révolutions*.

L'exemple du Liceo le Barcelone après le supplice de Pallas est éclatant.

En France, je crois que le meilleur remède ce serait le ridicule.

Les martyrs sont toujours vénérés, jamais les hommes ridicules.

Du reste, l'ent-nite ranéenne s'est institué contre les anarchistes, car ces gens n'ont pas du sens, qu'on ne peut saisir.

Votre dévoué,

G. LOMBROSO.

Perquisitions dans une librairie

Paris, 14 janvir. — Hier soir, M. Poirée, commissa re de police du quartier du Palais-Royal, a fait une perquisition à la librairie Tresse et Stock et a procédé à la saisie de l'ouvrage de J. Grave : *la Société mourante et l'anarchie*.

Cet ouvrage, du format in-18 ordinaire, précédé d'une préface de M. Octave Mirbeau, avait paru le 1er mai 1893. Il y a moins de huit jours, le gouvernement avait déjà fait saisir à la gare du Nord 1,500 exemplaires d'une édition populaire de ce même livre.

En province

Un meeting à Lyon

Lyon, 14 janvier. — Les groupes révolutionnaires avaient organisé, hier soir, un meeting, dit « d'indignation », pour protester contre les arrestations anarchistes du 1er janvier. Un millier de personnes y assistaient.

Vaillant est proclamé président d'honneur.

Le compagnon Simon, qui préside, dit qu'il compte sur le sang-froid de tous pour que cette réunion soit « pour nos gouvernants comme un avertissement qui leur sales gueules ».

Deux ou trois orateurs prennent ensuite la parole, exposant les théories révolutionnaires habituelles.

Le tumulte commence avec l'apparition d'un socialiste catholique qui débute ainsi : « Citoyennes et citoyens, je me demande en mon âme et conscience si Vaillant est coupable ? »

Cris. — Non ! non !

— Dieu seul le sait, dit l'orateur.

Cris. — Il n'a pas de Dieu !

Le tumulte grandit. L'orateur ajoute : « Les plus coupables sont ceux qui ont fait quelques uns de leurs collègues en faveur de Vaillant.

MM. Viviani et Rouanet ont été reçus par le colonel Channois, officier de service, qui leur a promis de remettre, séance tenante, le pli cacheté que ces messieurs lui présentaient.

On nous communique à ce sujet la note suivante :

Le pli cacheté remis hier soir à l'Elysée par MM. Viviani et Rouanet, et contenant, d'après l'indication de ces messieurs, un recours en grâce formé par un certain nombre de députés en faveur du nommé Vaillant, a été envoyé dès ce matin, sous *avoir été ouvert*, au ministère de la justice, pour être annexé, selon l'usage, au dossier qui avec examiné par la commission des grâces.

Arrestation de deux jeunes gens

Bordeaux, 14 janvier. — La police a perquisitionné aujourd'hui au domicile de deux jeunes anarchistes âgés de 16 et 17 ans. A la suite de la découverte de documents importants ils ont été mis en état d'arrestation.

A l'Etranger

L'incident Elisée Reclus

A BRUXELLES

Un grand nombre d'étudiants de Bruxelles ont signé une pétition, protestant contre la suppression des cours de M. Elisée Reclus.

La situation universitaire créée par ce conflit étant considérée comme grave, M. Janson, ancien ministre et bourgmestre de Bruxelles, a convoqué hier soir, en séance intime, professeurs, étudiants et anciens étudiants de l'ancienne université de Bruxelles.

Le Conseil académique a mis en demeure les étudiants protestataires de la pétition de retirer leur signature dans les quarante-huit heures sous peine de se voir sous le coup d'une peine disciplinaire.

M. Janson, qui préside, dit que les faits sont connus. Ils se sont produits à plusieurs reprises, mais cette fois avec une gravité exceptionnelle.

L'homme que vise la censure, qui a la prétention de représenter l'Université libre de Bruxelles, c'est le savant scientifique, un homme tout à fait supérieur.

Comment réagir ? Par un meeting ? Le but ne serait pas atteint. Il nous faut sauvegarder la vraie liberté de l'enseignement. Et c'est pourquoi l'incident qui se produit nous fournit un magnifique terrain de revendication.

Selon moi, il faut prononcer M. Elisée Reclus les moyens de donner son cours, quand même. Et pour ce, je nous fait l'appel de la jeunesse universitaire, qui s'émeut d'ailleurs.

Il importe que l'opinion publique sache les administrateurs qui méconnaissent d'une façon aussi scélérate le principe de liberté qu'ils disent représenter. L'exclusion de M. Elisée Reclus, dont on peut n'ailleurs ne pas partager les vues, est un abominable abus, un

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 41

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

DEUXIÈME PARTIE

LA FOLIE D'AURORE

Mon intention était de vous ramener, de vous présenter à vous de mon propre chef, pour vous offrir mes services. Mais le hasard m'est venu en aide et la personne de madame de Chaverny qui, connaissant mes talents spéciaux, s'est adressée à moi pour vous secourir.

Voilà pourquoi j'ai pu vous assurer déjà, au début de notre entretien que, quoiqu'on ne m'ait rien confié encore, je savais cependant ce que vous allez me demander.

Et voici pourquoi aussi, Madame, je vous ai dit tout à l'heure, en m'apprêtant à vous faire part de ces divers événements que vous aviez beaucoup moins à attendre que vous ne pouviez pour revoir votre fille.

— Puis que vous connaissez le... supercherie, interrompit madame de Lagardère, pourquoi m'avoir poussée à prendre un médecin pour l'aiguiller, alors que cette mise en scène était inutile ?

— Pour deux raisons, madame la comtesse, la première, c'est qu'il était nécessaire et matériellement de bénéficier la révélation en raison de votre saut-de-mort ; — la seconde c'est que j'avais besoin, moi, de m'assurer de l'identité de l'aliéné pour ne pas prêter une main sacrilège sur un vrai cadavre, et pour ne pas vous causer une joie coupable en relevant une faute, alors que je suis surpris que encore si c'était bien le cadavre de Navarr qui contenait la scène sublimée.

Tout d'abord, je l'en reconnus le cercueil d'or et en clarier : mais le petit corps m'a fait hésiter, car si je ne pouvais m'empêcher de reconnaître les vêtements mis par moi, il m'était difficile de comprendre comment les fraîches couleurs s'étaient changées en une sorte de teinte bitumée.

Enfin, tandis que pérorait le docteur Cabalus, l'idée m'est venue de presser sur une des oreilles du mannequin, et celui-ci étant brisé au premier attouchement, le dernier doute qui aurait pu subsister en mon esprit relativement à l'identité de l'enfant que j'avais fait disparaître a été totalement détruit.

J'ai reconnu mon œuvre et suis prêt à réparer le mal que je vous ai causé, en conservant désormais tout mon temps à rechercher celui que vous pleurez... si toute vie il est encore de ce monde.

— Oh ! oui, il est encore, je le sens et Dieu me l'a suggéré ces soupçons de mort criminelle qu'afin de me montrer par l'épreuve que vient d'avoir lieu que Philippe existe.

— C'est également mon sentiment, madame la comtesse, et c'est pourquoi je vous ai si tôt de mon point informer de cette épreuve madame la Duchesse de Wendel...

— Mais quelle contenance vais-je tenir à présent vis-à-vis d'elle ?

— Si vous m'en croyez, exactement la même qu'auparavant, et comme si rien ne s'était passé.

— Ainsi, il va me falloir bénir à cette fille, à prendre à cet instant son approche lui faire des amitiés et recevoir ses soins hypocrites ?

— Hélas ! oui, ma pauvre Aurore, dit madame de Chaverny, — ton bonheur est à ce prix.

— Quelle torture vais-je m'infliger là, grand Dieu ! gémit la comtesse.

— Puis, avec véhémence :

— Eh bien, soit, ajouta-t-elle, — je le subirai sans faiblir de la torture. Je m'exercerai à conserver devant elle un visage rieur... Je serai en outre de lui paraître plus affectueuse que jamais... je m'efforcerai de donner à mon visage l'expression la plus tendre... et cela sur mes traits, dans mon attitude du dans mes voix ne lui dévoiler la haine qu'elle m'inspire.

— Il n'est pas vrai, au moins, ma cousine, fit le marquis de Chaverny, qui avait gardé jusque-là le silence. — Soyez simplement naturelle, sans quoi la défiance de la demoiselle pourrait être mise en éveil, aussi bien par une affection outrée que par trop de froideur.

Un éclair sournois s'alluma dans l'œil d'Aurore.

— Soyez tranquille, dit-elle, — à mon tour je saurai être hypocrite. Je puiserai dans ma haine même la force nécessaire pour remplir mon rôle de consolidation consommée.

La policier murmura :

— Vous ferez bien, Mademoiselle, de lui parler de temps à autre, lorsque l'occasion s'en présentera et sans aucune affectation du tes lament fait jadis en sa faveur par vous.

— J'ai tête que cela vous aidera à voir plus clair dans son jeu.

— Vous pensez ?

— Il me semble ; car la possession de la fortune que vous lui laissant n'ayant été tout certainement le mobile de ses actes, il est utile qu'elle se croie toujours héritière, afin que cela assurance la poussa à donner suite à ses projets, dont nous surveillerons de près les tentatives d'exécution.

— Vous avez peut-être raison ; je lui en toucherai donc un mot lorsque le jugerai le moment favorable.

— A propos, demanda Mme de Chaverny, qu'est devenu ce vieillard ?

— Il doit être parmi mes papiers, dans mon secrétaire où je l'ai fait autrefois.

— Mais voyez, vieillesse prudente de le détruire... il n'eu-ait qu'à disparaître comme la bourse...

— C'est mon intention, et dès demain, je le ferai disparaître.

— Un dernier mot, madame la comtesse, dit M. Hélouin. — Etant donné votre générosité bien connue, il est probable que vous verrez sans compromettre quand la demoiselle fait appel à vos finances ?

— C'est vrai...

— Eh bien, petit à petit, sans rien brusquer, devenez avec elle moins dominante...

— Que suppose-vous donc encore ?

— Rien que ce qui est possible, fit la policier en baissant la voix. — L'argent de Lagardère pourrait servir contre Lagardère.

Aurore tressaillit.

— Vous avez raison, dit-elle enfin. — Je saurai ce conseil.

Puis changeant de ton, elle supplia :

— A présent ne me faites pas attendre mon fils trop longtemps. J'ai soif de ses baisers, de ses caresses, dont j'ai été privée pendant quinze ans.

— Je vous réjète, Madame, répondit M. Hélouin, — je ne prendrai pas un instant de repos que je ne vous ramène dans vos bras. Je vais remuer ciel et terre, suivre les moindres traces et, en attendant, car c'est encore sur le matin de toutes choses qu'il faut le plus compter, il faut bien que j'arrive à le découvrir où qu'il soit.

— Et moi aussi, déclara Cocardasse avec résolution, — je vais me mettre en campagne.

Le sang des Lagardère n'est pas un sang comme les autres et le pitchoun qui a été tiré ces veines a dû déjà ou va bientôt faire parler de lui... As pas peur !... nous le désherbons sans trop de bruit, les bagues !

— Il ressemblait fort au comte, reprit Aurore, — et si cette ressemblance s'est continuée, vous trouverez en elle un indice des plus certains.

— Pour sûr qu'il doit y ressembler, repartit le prévôt ; — et moi qui ne savais rien comme d'hier à cette Petit Parisien... pardon, madame Aurore... je veux dire du comte de Lagardère... Ventrebiou ! je le reconnaîtrai même à travers un mur.

— Que Dieu exauce vos efforts à tous d'un et vous guide vers lui, dit la comtesse. — Moi je vais prier ardemment en attendant le résultat de vos recherches.

Dans la rue, Cocardasse s'empara du bras de M. Hélouin avec une familiarité qui ne surprit pas trop le policier, lui qui était habitué aux manières gasconnes.

— Ma caillou, dit le vieux prévôt sans trop d'embarras, — si le vous ses bien, je ne vous appellerai jamais autrement que baron de Posen.

— Pourquoi cela, mon vieux maître ? interrogea son interlocuteur en souriant.

— Parce que, bé donc ! le Petit Parisien il m'a appelé une fois *gentilhomme* et qu'un gentilhomme ne fréquente que gens de rang, vivadieu !

VIII

LA RÉSURRECTION DE PEYROLLES

Les coquins, la chose est scientifiquement reconnue, ont un organisme plus parfait et donc vital et plus grande que celle des honnêtes gens.

A l'appui de notre dire, nous pourrions déjà citer en passant les vieux dictons : les bons s'en vont, les mauvais ne meurent.

Ou encore, l'épithète de « vieux coquin » si fréquemment appliqué à bon-escient et qui indique aussi que les individus apparaissant à cette espèce privilégiée dépassent toujours au moins la maturité de l'âge quand ils ne parviennent pas à l'extrême vieillesse.

Nous pourrions enfin renvoyer aux traités du célèbre criminaliste italien, le docteur Borri glione, du siècle dernier, traités qui ont pour objet : *Della structura superiori, interna e esterna del corpo degli birbanti* ; ou aux ouvrages de l'érudit Bénédictin F. Cavalcanti : *Il gigante buono* et *Il gigante volum* s sur volumes pour démontrer *l'homme maudisse* avait une supériorité immense sur l'*Agnus bonus* et résistait bien mieux que lui *aux maladies, coups et ananiers qui lui échayaient.*

Mais nous croyons préférable de donner une preuve encore plus concluante de l'avantage dont jouissent ces messieurs.

On se souvient que, vingt ans auparavant, lorsque Henri de Lagardère se précipita dans le cimetière Saint-Magloire pour délivrer sa fiancée, Aurore de Nevers, des mains des affidés de Gonzague, Peyrolles, qui gardait le parc, dégrisé avec succès, était tombé sous la terrible épée du Petit Parisien en poussant un cri d'agonie.

Or, ses os (est aussi que, au moment où Gonzague entrait à son tour dans l'enclos fantôme et, ignorant de l'hécatombe qui venait d'avoir lieu, demandait où étaient les siens, Lagardère lui répondit, en lui désignant Montaubert, Taranne et Peyrolles étendus à terre.

— Les voilà.

Qu'alors Gonzague se pencha sur Peyrolles, dont la parte l'affectait le plus et poussa un grand cri en touchant le sang chaud qu'il répandait du corps de son factotum.

Il était donc à penser, d'après cela, que ce dernier avait, de même que ses complices, rendu sa vaillante âme à maestre Satan, car le fer du Petit Parisien ne faisait jamais que des blessures mortelles.

Eh bien, si l'on avait pensé ainsi, on était dans l'erreur, et c'est là cette preuve que nous vous en fournir pour convaincre de la véracité de notre assertion ceux qui auraient osé en douter.

Peyrolles n'était pas mort.

En qualité de maître coquin, il ne pouvait pas l'être.

Il avait pourtant reçu un fier coup de pointe et sa gorge traversée de part en part témoignait de la rudesse de l'estocade.

Mais sa coquinerie lui avait servi d'égide et le fer meurtrier n'avait atteint aucun organe essentiel.

Quand, une demi-heure après le combat, le duc dont Lagardère était sorti vainqueur, le fouilla et abandonné le cimetière Saint-Magloire et prendre le chemin de repos sa fidélité accoutumée, Peyrolles qui, avec une prudence d'autant plus remarquable en cet instant apparent, avait placé sa main sur le double orifice de sa blessure, afin d'en arrêter l'hémorragie, Peyrolles se souleva doucement à l'aide de son bras resté libre et explora les alentours.

Rien de suspect n'apparaissait ; l'obscurité avait remplacé la lueur fumeuse des torches et tout était noyé dans une ombre épaisse et protectrice.

Alors il acheva de se dresser et, chancelant, titubant comme un homme ivre, se mit à marcher.

Au premier pas qu'il fit, il buta contre un obstacle.

— Ce doit être Montaubert, murmura-t-il.

En tournant le cadavre son pied rencontra un second corps.

— Celui-là, Taranne, fit-il encore, secoué par un frisson.

Il hâta sa marche, autant qu'il lui était possible et fait par gagner la porte du cimetière.